

Services de l'Administrateur général/Division Communication

Pascal Guilmin, SPOC nucléaire de l'AFMPS
Tél. : + 32 2 528 40 00
e-mail : pascal.guilmin@afmps.be

Aux pharmaciens hospitaliers

5 mars 2018 - Campagne d'information 2018 sur le risque nucléaire : stockage des comprimés d'iode stable pour les collectivités

Chère pharmacienne, cher pharmacien

Les autorités fédérales lanceront une nouvelle campagne d'information sur le risque nucléaire le 6 mars 2018. L'objectif de cette campagne ? **Expliquer à la population en quoi consiste le risque nucléaire et lui exposer les différentes actions menées** par les autorités et services concernés pour y faire face, ainsi que les actions que chaque citoyen peut entreprendre pour se préparer ou pour agir en cas d'accident nucléaire.

Parallèlement, les autorités compétentes ont décidé d'organiser à nouveau la pré-distribution des comprimés d'iode stable aux citoyens les plus sensibles, et ce via les pharmacies ouvertes au public. Suite aux leçons tirées des exercices menés ces dernières années, de la catastrophe de Fukushima en 2011 et des nouvelles recommandations nationales/internationales en la matière, un nouveau plan national d'urgence nucléaire élargit désormais la zone de pré-distribution d'iode stable jusqu'à 100 km autour des sites nucléaires, ce qui couvre donc l'ensemble du territoire belge.

Selon ce plan d'urgence nucléaire, **tout hôpital est considéré comme une collectivité**, ce qui signifie que vous devez être en mesure de couvrir les besoins en iode stable de vos employés et de vos patients en cas d'accident nucléaire. Vous ne devez donc pas distribuer préventivement des comprimés d'iode, mais **commander et stocker les quantités nécessaires et suffisantes, à distribuer à votre personnel et vos patients uniquement en cas d'accident nucléaire réel**, et de recommandations expresses des autorités compétentes.

Quelle quantité de comprimés d'iode commander et pour qui ?

- **Si votre hôpital se situe dans une zone de planification d'urgence** de 20 km ou moins autour des sites nucléaires de Doel, Tihange, Chooz, Borssele et Mol-Dessel ou de 10 km ou moins autour de l'Institut National des Radioéléments (IRE) à Fleurus, vous devez commander via votre grossiste-répartiteur, pour vos employés et les patients présents dans votre hôpital, deux boîtes de 480 comprimés : CNK 2733780 – IODURE DE POTASSIUM COMP 480x10x65 mg 2011.
- **Si votre hôpital se situe à plus de 20 km autour des sites nucléaires ou à plus de 10 km de l'IRE**, vous devez être en mesure de couvrir les besoins de vos patients identifiés comme faisant partie **des groupes les plus sensibles**, et dès lors, commander via votre grossiste-répartiteur une boîte de 240 comprimés : CNK 3641248 – IODURE DE POTASSIUM COMP 240x10x65 mg 2018.

Les **groupes les plus sensibles** sont :

1. les **enfants de moins de 18 ans**, et surtout les plus jeunes d'entre eux. Cette catégorie est la plus susceptible de développer un cancer de la thyroïde après exposition à l'iode radioactif ;
2. les **femmes enceintes et les femmes allaitantes**, car la sensibilité accrue à l'iode radioactif existe bien avant la naissance de l'enfant.

Les jeunes adultes entre 18 ans et 40 ans sont moins sensibles que les enfants et courent un risque plus faible. Les personnes âgées de plus de 40 ans présentent quant à elles un risque très faible de développer un cancer de la thyroïde à la suite d'une exposition à l'iode radioactif, alors

que le risque de dérèglement de leur fonction thyroïdienne dû aux comprimés d'iode stable est plus élevé.

Les personnes atteintes d'un goitre, de nodules de la glande thyroïde ou d'hyperthyroïdie ont également un risque accru de dérèglement de la fonction thyroïdienne et doivent s'informer auprès de leur médecin généraliste ou de leur spécialiste avant qu'une situation d'urgence ne se présente.

Comment se procurer les comprimés d'iode ?

La distribution des comprimés d'iode stable se fera via le circuit de distribution traditionnel des médicaments. **Dès lors, nous vous invitons à commander gratuitement dès le 6 mars 2018 des comprimés d'iode stable via votre grossiste-répartiteur.**

En cas d'accident nucléaire, quelle quantité de comprimés d'iode délivrer ?

Pour les **employés**, une boîte de 10 comprimés d'iode stable est prévue pour maximum 4 personnes.

Pour les **patients**, la délivrance des comprimés se fait à l'unité, comme pour les autres médicaments.

Plus d'informations

À partir du 6 mars 2018, vous trouverez davantage d'informations sur le site internet www.risquenucleaire.be.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Xavier De Cuyper
Administrateur général de l'AFMPS